

cf N° 933-09
du 04-05-09



**ATELIERS POUR LA MISE EN PLACE
DE DISPOSITIFS REGIONAUX DE
GESTION DE L'INSERTION**

RAPPORT FINAL

FEVRIER 2009

SIGLES ET ABREVIATIONS

ETFP : Enseignement Technique et Formation Professionnelle

BIT : Bureau International du Travail

ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

ISFP : Insertion des Sortants de la Formation Professionnelle

DSPL-IP: Développement des Systèmes Productifs Locaux et Insertion Professionnelle

PRP / FDL: Programme de Réduction de la Pauvreté / Fonds de Développement Local

CETFP: Centre d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle

PIC 2: Programme Indicatif de Coopération 2

LuxDEV: Lux Development

DRGI: Dispositif Régional de Gestion de l'Insertion

METFP: Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

ZCO: Zone de Concentration Opérationnelle

FPT: Formation Professionnelle Technique

ARD: Agence Régionale de Développement

CI : Cellule d'Insertion

CETF : Centre d'Enseignement Technique Féminin

CRETf : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

CEFAM : Centre de Formation et d'Appui aux Métiers

CROSP : Centre Régional d'Orientation Scolaire et Professionnel

IS : Inspecteur de Spécialité

IA : Inspection d'Académie

OP : Organisation Professionnelle

SPIA : Société de Produits Industriels et Agricoles

APE: Accords de Partenariat Economique

UMECAS/MECARUL: Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit / MECARUL

SFD: Système de Financement décentralisé

IF: Institution Financière

IMF: Institution de Micro finance

ONG: Organisation Non Gouvernementale

CR: Conseil Régional

CRGI: Comité Régional pour la Gestion de l'Insertion

DRAIP: Dispositif Régional d'Appui à l'Insertion Professionnelle

CT: Comité Technique

SRDC: Service Régional de Développement Communautaire

CFP: Centre de formation Professionnelle

CM: Chambre des Métiers

CC: Chambre de Commerce

ONFP: Office National de la Formation Professionnelle

FONDEF: Fonds National pour le Développement de l'Enseignement Technique

FAIL : Fonds d'Appui aux Initiatives Locales

ARIMF : Association Régionale des Institutions de Microfinance

SODISA : Société du Domaine Industriel de Saint-Louis

CRREJ : Centre Régional de Ressources pour l'Emploi des Jeunes

CIFA : Centre Interprofessionnel de Formation pour le métier de l'Agriculture

CNES : Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal

EASS : Ecoles Ateliers de Saint Louis du Sénégal

SRJ : Service Régional de la Jeunesse

SADL : Service d'Appui au Développement Local

CDIE: Comité Départemental pour l'Insertion et l'Emploi

SDADL: Service Départemental d'Appui au Développement Local

CADL: Centre d'Appui au Développement Local

SDDC: Service Départemental du Développement Communautaire

SDJ: Service Départemental de la Jeunesse

SAED: Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta

COOPEC: Coopérative d'Epargne et de Crédit

IDEN: Inspection Départementale de l'Enseignement

Sommaire

INTRODUCTION	6
SYNTHESE GENERALE	8
I. ATELIER DE LOUGA : LE 21 JANVIER 2009	12
1.1 CEREMONIE D'OUVERTURE	12
1.2 TRAVAUX	13
1.2.1 ATTENTE DES PARTICIPANTS	14
1.3 OBJECTIF GENERAL :	15
1.3.1 OBJECTIFS SPECIFIQUES	15
1.4 RESULTATS ATTENDUS	15
1.5 CONTEXTE DE L'ATELIER :	15
1.6 TRAVAUX D'ATELIER 1	16
1.6.1 MISSIONS DU DISPOSITIF : (CF ATELIER 1)	20
1.6.2 FONCTIONS DU DISPOSITIF	20
1.6.3 ACTIVITES DU DISPOSITIF	20
1.7 TRAVAUX D'ATELIER 2	21
1.8 PREMIERES ACTIONS A MENER PAR LE COMITE RESTREINT	22
II. ATELIER DE MATAM LE 05 FEVRIER 2009	23
2.1 CEREMONIE D'OUVERTURE	23
2.2 RECUEIL DES ATTENTES	23
2.2.1 PRESENTATION D'UN POWER POINT SUR :	24
2.3 DEBATS	24
TRAVAUX D'ATELIER 1	24
ATELIER 2	26
ACTIONS A MENER PAR LE COMITE RESTREINT	27
III. ATELIER DE SAINT LOUIS LE 4 FEVRIER 2009	29
3.1 CEREMONIE D'OUVERTURE	29
3.2 ATTENTES	29
3.3 TRAVAUX D'ATELIER :	30
<i>ACTIONS A MENER PAR LE COMITE RESTREINT</i>	<i>35</i>
IV. ATELIER DE DAGANA LE 5 FEVRIER 2009	36
4.1 CEREMONIE D'OUVERTURE	36
4.2 ATTENTES	36
4.3 LA SYNTHESE DU PREMIER THEME EST LA SUIVANTE	37
4.4 LA SYNTHESE DU DEUXIEME THEME EST LA SUIVANTE :	38
4.5 PREMIERES ACTIONS A MENER PAR LE COMITE RESTREINT	38
V. ATELIER DE PODOR LE 6 FEVRIER 2009	39
5.1 CEREMONIE D'OUVERTURE :	39
5.2 ATTENTES	39
5.3 LA SYNTHESE DU PREMIER THEME EST LA SUIVANTE :	40
5.4 LA SYNTHESE DU DEUXIEME THEME EST LA SUIVANTE :	40
<i>1. PREMIERES ACTIONS A MENER PAR LE COMITE RESTREINT</i>	<i>41</i>
CONCLUSION	42
ANNEXE 1 : SYNTHESE FICHES D'EVALUATION	42
ANNEXE 2 : LISTES DE PRESENCE	42

INTRODUCTION

La réforme de l'enseignement technique et de la formation professionnelle conforte la politique de décentralisation de l'Etat du Sénégal qui fait de ce domaine une compétence dévolue aux collectivités locales.

Les établissements d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (ETFP) se retrouvent ainsi réinstallés dans leur contexte originel de fournir la main d'œuvre qualifiée à leur environnement. Ce qui pose la question de l'adéquation formation – emploi.

Le PIC 2, un des instruments de mise en œuvre de cette réforme, développe des actions spécifiques à travers le programme ETFP où le projet SEN024 qui porte trois (3) des quatre (4) axes stratégiques de cette politique du Gouvernement Sénégalais. Le quatrième axe stratégique concernant l'insertion des sortants est mis en œuvre par les trois agences des Nations Unies que sont le BIT, l'ONUDI et le PNUD à travers les programmes respectifs ISFP, DSPL-IP et PRP/FDL.

En replaçant les CETFP dans leur contexte territorial, un besoin d'organisation se fait sentir. Les CETFP ne doivent plus fonctionner en vase clos, mais sont obligés de s'ouvrir à leur environnement et aux acteurs qui constituent cet environnement.

Au niveau des CETFP, des Cellules d'Insertion ont été érigées comprenant des membres internes à l'école et par moment des personnes ou structures ressources. Ces personnes ou structures ressources pouvant être sollicitées par autant de Cellules d'Insertion qu'il n'y a de CETFP dans leur territoire.

Un besoin de coordination voit le jour de ce fait pour :

- Organiser la demande envers ces personnes ou structures ressources ;
- Rationaliser la réponse à ces différentes sollicitations ;
- Elargir la réflexion autour de la problématique de l'ETFP et de l'insertion ;
- Harmoniser les relations avec la coopération bilatérale ;
- Se projeter dans le futur en ce qui concerne les orientations stratégiques de l'ETFP et ce faisant, faciliter l'insertion des sortants.

Les intervenants du volet ETFP du PIC 2 que sont SEN 024, BIT/ISFP, ONUDI/DSPL-IP et PNUD/PRP-FDL se sont entendus et projettent dans une approche commune d'amorcer la mise en place de dispositifs de gestion de la problématique de l'insertion ou plateformes d'informations et d'échanges au niveau local (régional ou départemental) qui prendraient en charge la recherche de solutions durables aux questions de l'ETFP et de l'insertion socio professionnelle des sortants.

Ainsi cinq ateliers ont été organisés à cet effet à Louga le 21 janvier, les 5, 9, 10, et 11 Février respectivement à Matam, Saint Louis, Dagana et Podor.

→ **Objectif général :**

Amorcer l'institutionnalisation des dispositifs d'appui à la gestion de l'insertion professionnelle des sortants de l'ETFP au niveau d'un territoire donné.

→ **Objectifs spécifiques :**

- Identifier les acteurs institutionnels dans la gestion de la problématique de l'insertion et de la promotion de l'emploi des jeunes dans la zone ;
- Établir les rôles et responsabilités de chaque acteur institutionnel selon sa mission ;
- Définir les axes d'intervention d'un Dispositif Régional de Gestion de l'Insertion. (DRGI)

→ **Résultats attendus :**

- Les acteurs institutionnels dans la gestion de la problématique de l'insertion et de la promotion de l'emploi des jeunes sont identifiés ;
- Les rôles et responsabilités de chaque acteur institutionnel selon sa mission sont établis ;
- Les axes d'intervention d'un Dispositif Régional de Gestion de l'Insertion sont définis.

SYNTHESE GENERALE

LOCALITE	NOM DU DISPOSITIF	MISSIONS	COMPOSITION COMITE RESTREINT	ACTIVITES A COURT TERME	ECHEANCES
LOUGA	Dispositif Régional d'Appui à l'insertion Professionnelle (DRAIP).	-Promouvoir le partenariat et le dialogue entre les acteurs. -Organiser l'offre de services d'appui en matière d'orientation et de recherche d'emploi et d'auto emploi.	-01représentant des pôles des cellules d'insertion -01représentant des chambres de métier -01 représentant du secteur privé (Chambre consulaire) -01 représentant du secteur financier -01 représentant de l'IA/ IS/ CROSP Piloté par un membre de l'ARD	1. L'ARD va désigner officiellement une personne qui va prendre le processus en main et convoquer un premier CT, 2. Mobilisation d'un comité technique provisoire pour : (réunion prévue le 28/ 01/ 09 à l'ARD) ▪ Ebaucher la CHARTE avec l'appui du BIT (draft à faire le 27 Janvier 2009) ▪ Finaliser le listing des structures impliquées dans la gestion de l'insertion au niveau régional, (pour le jeudi 29 janvier 2009) ▪ Etablir le draft de l'acte administratif de création des instances avec l'appui du PNUD, (à faire le 27 Janvier 2009) ▪ Préciser les modalités de fonctionnement des	Le 29 Janvier 09

			instances, ▪ Ebaucher le plan d'actions avec l'appui de l'ONUDI	
MATAM	A DEFINIR	-Développement Partenariats 'Gestion des formations -Communication -Mécanisme de financement -Définition des politiques/stratégie en matière d'insertion dans la région -Coordination des actions des intervenants dans le cadre de l'insertion -Suivi/ évaluation	-ARD comme coordonnateur général, - le représentant des CI comme secrétaire, -IS, -CROSP, -CM, -CC, -Inspection du travail	• Proposition d'un nom pour le dispositif • Composition définitive du comité restreint • Composition du comité de pilotage • Elaboration d'une charte • Proposition d'un acte administratif de création du comité de pilotage au conseil régional (arrêté ou délibération ;...etc.) • Définition des éléments de contenu par rapport au fonctionnement, • Ebauche d'un plan d'actions
				Le 27 Février 09
SAINT LOUIS	A DEFINIR	Partenariat Gestion de la formation pour l'insertion Gestion de la communication Maîtrise des mécanismes de financement	ARD (M. SALL et Fall) CREJ (Monsieur Faye) CROSP (M.	1- Réfléchir sur le nom du dispositif 2- Finaliser les rôles de tous les acteurs identifiés 3- Elaborer une charte 4- Proposer un draft d'acte administratif de
				Le 27 Février 09

		Suivi-Evaluation	Ndiaye) Cellule d'insertion (Nafi CRETF et Djibril CRFP) IS (O. Diagne) SODISA (Monsieur Cissé)	création du dispositif au conseil régional (Arrêté, Délibération,...) 5- Elaborer un plan d'action minimal.	
DAGANA	Comité Départemental pour l'insertion et l'Emploi (CDIE)	Fonctionnement/Coordination. Amélioration de l'offre de formation et Développement des partenariats. Information / Communication. Accompagnement des porteurs de projets.	-Mamadou Ndiaye de la CI du CETF de Dagana, comme Secrétaire, -Sidibé de la CI du CDIFP de Richard Toll -Ibrahima Thiam de l'Action Sociale de Dagana -Babacar FALL du Développement Local de Dagana comme Pilote , -A A Gaye de l'ARIMF	■ Fournir la liste exhaustive de tous les acteurs de l'insertion du département, ■ Proposer un draft d'acte administratif de création du CDIE (arrêté), ■ Proposer un draft de charte, ■ Planifier une réunion de lancement/information à l'attention de tous les acteurs, ■ Elaborer un plan d'actions.	Le 25 Février 09

PODOR	Comité Départemental pour l'insertion et l'Emploi (CDIE)	-Coordination -Communication -Amélioration de l'offre de formation et d'insertion / Emploi -Développement de partenariats	-Madame DIOP du SDDC comme Coordonnatrice -Maodo Kane de la CI du CETF comme Secrétaire -Madame Sall de la CI du CDFP membre -Djiby Mbaye de la Chambre de métier membre -Monieur Diakhaté du SDADL membre	• Proposer un draft de l'arrêté préfectoral de création du CDIE, • Elaborer un plan d'actions, • Identifier tous les acteurs impliqués dans l'insertion du département, • Planification d'une journée d'information • Elaboration d'un plan d'actions	Le 27 Février 09
---------------------	---	---	---	---	-------------------------

I. ATELIER DE LOUGA : LE 21 JANVIER 2009

1.1 Cérémonie d'ouverture

Elle a été présidée par M. Fodé FALL, Adjoint au gouverneur de région, chargé du développement ; il revenait d'abord à Monsieur Djibril Coulibaly de l'ONUDI, au nom des onusiens (BIT, PNUD et ONUDI) et du SEN024 de prononcer le mot de bienvenue. Il a commencé par présenter les excuses des organisateurs pour le retard accusé sur le démarrage de l'atelier et rappeler le contexte dans lequel celui-ci se tient. Il a ajouté de ce fait, qu'il était nécessaire donc que les interventions soient précises et concises dans les débats pour déboucher sur un dispositif fonctionnel.

A sa suite, l'adjoint au gouverneur, Monsieur Fodé Fall a d'abord remercié les participants qui ont bien voulu répondre à l'invitation des onusiens et du SEN 024. Il a ensuite souligné que l'insertion étant une question d'une importance cruciale pour la région et les autorités administratives qu'elles sont, ne ménageront aucun effort pour appuyer une initiative de ce genre.

Il a enfin exhorté les participants à s'impliquer à fonds pour trouver des solutions à l'insertion des sortants de la formation professionnelle et technique, en orientant la réflexion vers les voies et moyens de l'auto emploi des jeunes vue la faiblesse du tissu économique de la région.

Il dira aussi que, malgré le contexte marqué par la préparation des élections locales qui leur a pris toute la nuit, l'importance de la question leur imposait de venir présider l'ouverture de l'atelier.

Au nom du gouverneur de région, il a déclaré ouvert l'atelier de sensibilisation sur le dispositif régional d'insertion en souhaitant plein succès aux travaux.

Il y a eu ensuite une suspension de séance pour permettre au gouverneur de se retirer.



Figure 1: Ouverture atelier de Louga par adjoint gouverneur en compagnie des chefs de projets.

1.2 Travaux

Ils ont démarré par un tour de table de présentation des différents participants à l'atelier et aux recueils des attentes de ces derniers, à la présentation des objectifs, des résultats attendus et à la négociation de l'agenda.

Suivront alternativement travaux d'ateliers (2) et plénières avant l'élaboration d'un plan d'action minimal et la synthèse et l'évaluation de la journée.



Figure 2: Séance de travaux d'atelier

1.4 Résultats attendus

- Les acteurs institutionnels dans la gestion de la problématique de l'insertion et de la promotion de l'emploi des jeunes sont identifiés ;
- Les rôles et responsabilités de chaque acteur institutionnel selon sa mission sont établis ;
- Les axes d'intervention d'un Dispositif Régional de Gestion de l'Insertion sont définis.

Après des échanges fructueux sur la compréhension et la clarification des objectifs et des résultats attendus, les participants se sont accordés à dire que toutes les attentes sont prises en compte à l'exception de l'attente 5 qui dépasse le cadre de cet atelier.

1.5 Contexte de l'atelier :

Il revenait au facilitateur, à Eric SILVESTRE du BIT et à Amadou NDIAYE du SEN 024 de présenter successivement, le contexte dans le quel se tient cet atelier, les cellules d'insertion et leur fonctionnement et le pourquoi d'un dispositif régional de gestion de l'insertion.

La décentralisation et la réforme de l'ETFP sont deux éléments importants dans le contexte de cet atelier, en ce sens que le premier transfère à la région la FPT et que le deuxième fait de l'insertion une mission fondamentale dans la nouvelle politique. C'est dans ce contexte de mise en œuvre de la décentralisation et de la réforme de l'ETFP qu'est né le PIC 2 avec une exécution bilatérale avec LuxDEV via le SEN 024 et une exécution multilatérale dans la composante INSERTION avec les onusiens (BIT, ONUDI et PNUD).

Conscient de l'importance et de la complexité de l'insertion, le METFP a décidé de créer au niveau des structures de formation, des Cellules d'insertion.

Sur le conseil des onusiens cités plus haut, le METFP et ces derniers ont mené des activités d'échange et de réflexion pour tracer les contours de ces Cellules.

Les Cellules d'insertion sont aujourd'hui appuyées par les onusiens pour leur institutionnalisation mais aussi pour le renforcement des capacités de leurs membres.

Les onusiens, SEN 024 et le METFP ont ainsi stabilisé un schéma d'intervention qui retrace l'ensemble des activités de la cellule ; avant, pendant et après la formation.

Il a été aussi recommandé aux cellules de la ZCO de se regrouper par pôles géographiques pour plus d'efficacité, et au delà de ce premier niveau de collaboration, et pour mieux travailler avec leurs partenaires régionaux, les Cellules d'insertion devront mettre en œuvre des dispositifs qui leur permettront d'interpeller et de mobiliser ces partenaires de façon directe et efficace.

Aussi est – il impérieux pour la région, dans un souci d'efficacité et d'efficience, d'œuvrer pour une meilleure synergie des interventions et de mettre en place un tel

dispositif global d'insertion, qui mutualise l'ensemble des ressources disponibles et susceptibles de s'inscrire dans la durée. Parce que la mission d'insertion n'est pas uniquement du ressort des structures de formation, et de leurs Cellules d'insertion, mais celle de plusieurs autres parties prenantes, notamment le secteur privé, les collectivités locales, les parents d'élèves etc.

Après ces différentes présentations, des débats ont eu lieu. Ils ont tourné, pour l'essentiel, autour du rappel de la notion de la FPT qui est bien une compétence transférée à la Région, avec l'ARD comme bras technique, de la nécessité d'établir une bonne politique de communication favorisant l'implication effective de tous les acteurs du dispositif qui sera mis en place, du fait que la démarche s'inscrit dans un cadre de recherche action qui, stabilisée à terme, pourrait faire l'objet d'une généralisation.

1.6 TRAVAUX D'ATELIER 1

A la suite de ces débats quatre groupes de travail ont été formés pour réfléchir sur le thème 1 à savoir :

Quel dispositif pour gérer les questions de l'employabilité/insertion dans la région ? (Définir les missions et les acteurs clés).

Groupe 1 : Constitué par : Catherine DELAHAYE Expert ONUDI, Awa Wade SOW PRP/PNUD, Maleye A DIAGNE SEN 024, Aminata SOW ARD, Madické DIENG ARD, Waly NDIAYE OMD, Fatou Kiné DIOP Mairie et Michel DANG CI CETF Linguère

ACTEURS	MISSIONS
Elus	- Définition de la politique régional d'insertion, - Mobilisation des ressources et des partenaires,...
Secteur privé	- Accueillir les jeunes en stage, pré emploi, emploi...
ARD	- Facilitation, Coordination des interventions...
Chambres consulaires	- Organisation des secteurs économiques orientation des acteurs,....

Groupe 2 : Constitué par : Abdou DIOUF CEFAM, Bassirou Thiam CROSP, Eric SILVESTRE BIT, Amadou NDIAYE SEN 024, Rokhaya SARR CRETf Louga et Amadou SECK IS.

ACTEURS	MISSIONS	RÔLE DANS LE DISPOSITIF
Responsables CI	-Coordination des activités d'insertion dans l'établissement.	Porter les infos et servir d'interface entre la région et l'établissement.
IA / IS	-Contrôle, évaluation, suivi. -Expertise conseil en FPT	-Interface entre le secteur privé et l'établissement. -Accompagnement et encadrement pédagogique
Points focaux IA	Traitement des questions liées à l'ETFP dans l'IA	-Appui à la prise en compte de l'insertion dans les programmes. -Interface avec ministère.
Points focaux ARD	Gestion des affaires économiques et sociales,	-Appui à la mise en œuvre des politiques régionales d'ETFP
Responsables formation dans les entreprises et OP	-Gérer les aspects formation dans leur structure.	-Faciliter les stages et recrutement, -Exprimer les besoins.
Chefs de division Education/Formation dans les collectivités	-Gestion des politiques Education/Formation dans la collectivité.	-Information sur les politiques régionales en matière d'ETFP.
CROSP	-Recrutement, information, orientation et accompagnement à l'insertion	-Information au dispositif pour une meilleure orientation, -Interface avec le public

Groupe 3 : Constitué par : Mactar SOW Plateforme ANE, Almamy Baba Ly Chambre de métier, Mariétou DIOP Inspection du travail, Cheikh SENE Chambre de commerce, Badara GUEYE SPIA, Mactar Ndiaye GUEYE Inspection régionale de la jeunesse, Djibril COULIBALY ONUDI et Panfil OLIMPIA Expert ONUDI.

DISPOSITIF	ACTEURS	RÔLES
PÔLE REGIONAL D'INSERTION (PRI) regroupant les acteurs clés de la région impliqués dans l'insertion	- Elus - ARD / MDL - Secteur privé - Chambres consulaires - CI, Projets et Programmes - APE - Institutions de financement - CROSP - Inspection du travail (bureau de la main d'œuvre) - Inspection de la jeunesse - IA / IS	- Informations et orientation des jeunes, - Stimuler la participation des différents acteurs, - Suivi des programmes de formation et d'insertion, - Développer des outils de suivi, - Préparer les jeunes à faire face à l'emploi et à la création d'entreprises, - Mutualisation des ressources disponibles, - Identification des opportunités économiques,

Groupe 4 : Constitué par : Moustapha DIOP Hunger Project, Aloïse Aly NDIAYE UMECAS/MECARUL, Abdoulaye HANN IA, Issa SY CETF Kébemer, Mamadou THIAW ONUDI, Ibrahima NDIAYE ONUDI et Safaiou DIALLO PRP/PNUD.

DISPOSITIF	ACTEURS	RÔLES
CADRE REGIONAL D'APPUI A L'INSERTION	- SFD (Système de Financement Décentralisé) • MEC • Unions Mutualistes • Réseau IMF • Banques • Projets et programmes	- Intermediation et financement. - Mobilisation de fonds et financement.

	-ONG -Collectivités locales	- Equipements - Mobilisation de fonds (coopération décentralisée)
--	--------------------------------	---

A la suite de ces différentes restitutions, les débats qui ont suivi ont permis de stabiliser les missions du dispositif, ses fonctions et activités principales.

1.6.1 MISSIONS DU DISPOSITIF : (CF atelier 1)

1. Promouvoir le partenariat et le dialogue entre les acteurs.
2. Organiser l'offre de services d'appui en matière d'orientation et de recherche d'emploi et d'auto emploi.

1.6.2 FONCTIONS DU DISPOSITIF

1. Info / Com
2. Intermédiation
3. Mobilisation des acteurs
4. Coordination
5. Influence

1.6.3 ACTIVITES DU DISPOSITIF

- Information. Interface établissement / Privé
- Servir d'interfaces entre Secteur Privé et Etablissement
- Accompagnement et encadrement pédagogique
- Prise en compte de l'insertion dans les programmes
- Mise en œuvre des politiques régionales d'ETFP
- Faciliter les stages, recrutements et exprimer les besoins du secteur privé et des entreprises
- Informer sur les politiques régionales en matière d'insertion
- Apporter l'info. pour une bonne orientation professionnelle
- Identification des ONG actives dans la FPT
- Politique de Info / Com
- L'intermédiation financière
- Le financement
- Identification des opportunités économiques
- Mutualisation des ressources disponibles
- Suivi des programmes de formation et d'insertion

1.7 TRAVAUX D'ATELIER 2

Les mêmes groupes ont été maintenus pour le thème 2 à savoir :

→ **Quel type d'organisation pour la réalisation des missions assignées au dispositif ?**

→ **Quel ancrage pour le dispositif ?**

Groupe 1 : Il propose la création d'une structure de coordination composé de :

1. Un responsable du pôle d'insertion de la région
2. Un représentant de l'ARD/CR
3. Un représentant du CROSP
4. Un représentant du secteur privé
5. Un IS
6. Un représentant des institutions de financement

Chaque acteur prendra en charge une fonction suivant son domaine de compétence.

La structure de coordination sera ancrée au conseil régional à travers son bras technique l'ARD qui désignera un membre chargé de l'animation de la structure.

Cette équipe devra élaborer un plan d'actions qui précisera les actions à mener par acteurs et les résultats attendus.

Groupe 2 : Il propose la création d'un cadre de concertation qui aura à :

- Elaborer un document fédérateur signé par tous les acteurs,
- Identifier les membres en fonction des missions retenues,
- Désigner un pilote qui répondra à des critères à définir,
- Assoir une structuration qui répondra aux fonctions identifiées.

L'ancrage **institutionnel** sera assuré par le **Conseil régional**, tandis que l'ancrage **opérationnel** sera assuré par l'**ARD**.

Groupe 3 : Il propose un Comité Régional de Gestion de l'Insertion où tous les acteurs de l'insertion de la région sont membres avec un Comité Technique d'Insertion composé des CI et de l'ARD qui assure le secrétariat exécutif.

La fonction du comité technique d'insertion sera de mettre en œuvre et d'opérationnaliser les orientations du CRGI.

L'ancrage sera au niveau du Conseil régional.

Groupe 4 : Il propose un Cadre Régional d'Appui à l'Insertion qui aura pour fonctions :

- Coordination,
- La mobilisation des acteurs,
- L'intermédiation,

- L'info /com.
- L'influence.

L'ancrage sera assuré par le Conseil régional.

A la suite des débats les décisions suivantes ont été retenues :

Nom : Dispositif Régional d'Appui à l'insertion Professionnelle (DRAIP).

Composition : Tous les acteurs signataires de la CHARTE

Ancrage Institutionnel : Conseil Régional

Ancrage Opérationnel : ARD

Mise sur pied d'un comité technique restreint présidé par un membre de l'ARD désigné à cet effet et composé de :

1. 01 représentant des pôles des cellules d'insertion
2. 01 représentant des chambres de métier
3. 01 représentant du secteur privé (Chambre consulaire)
4. 01 représentant du secteur financier
5. 01 représentant de l'IA/ IS/ CROSP

1.8 PREMIERES ACTIONS A MENER PAR LE COMITE RESTREINT

3. L'ARD va désigner officiellement une personne qui va prendre le processus en main et convoquer un premier CT,
4. Mobilisation d'un comité technique provisoire pour : (réunion prévue le 28/ 01/ 09 à l'ARD)
 - Ebaucher la CHARTE avec l'appui du BIT (draft à faire le 27 Janvier 2009)
 - Finaliser le listing des structures impliquées dans la gestion de l'insertion au niveau régional, (pour le jeudi 29 janvier 2009)
 - Etablir le draft de l'acte administratif de création des instances avec l'appui du PRP/PNUD, (à faire le 27 Janvier 2009)
 - Préciser les modalités de fonctionnement des instances,
 - Ebaucher le plan d'actions avec l'appui de l'ONUDI

II. ATELIER DE MATAM LE 05 FEVRIER 2009

2.1 Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par l'adjoint au gouverneur de région chargé du développement en compagnie du préfet du département.

C'est Monsieur Amadou NDIAYE du SEN 024 qui a prononcé le mot de bienvenue au nom des onusiens et de LuxDEV, à sa suite monsieur le gouverneur a souhaité la bienvenue à tous les participants avant de revenir sur l'importance d'avoir un cadre régional pour la gestion de l'insertion à Matam. Il a par la suite magnifié le travail de tous les acteurs impliqués dans le PIC 2 et salué à sa juste valeur la coopération entre le Sénégal et le Grand Duché du Luxembourg.

Il a par la suite déclaré ouverts les travaux au nom du gouverneur avant de se retirer.

Par la suite les travaux se sont poursuivis par la présentation des objectifs et résultats attendus (Cf. atelier Louga), le recueil des attentes et les travaux d'atelier.

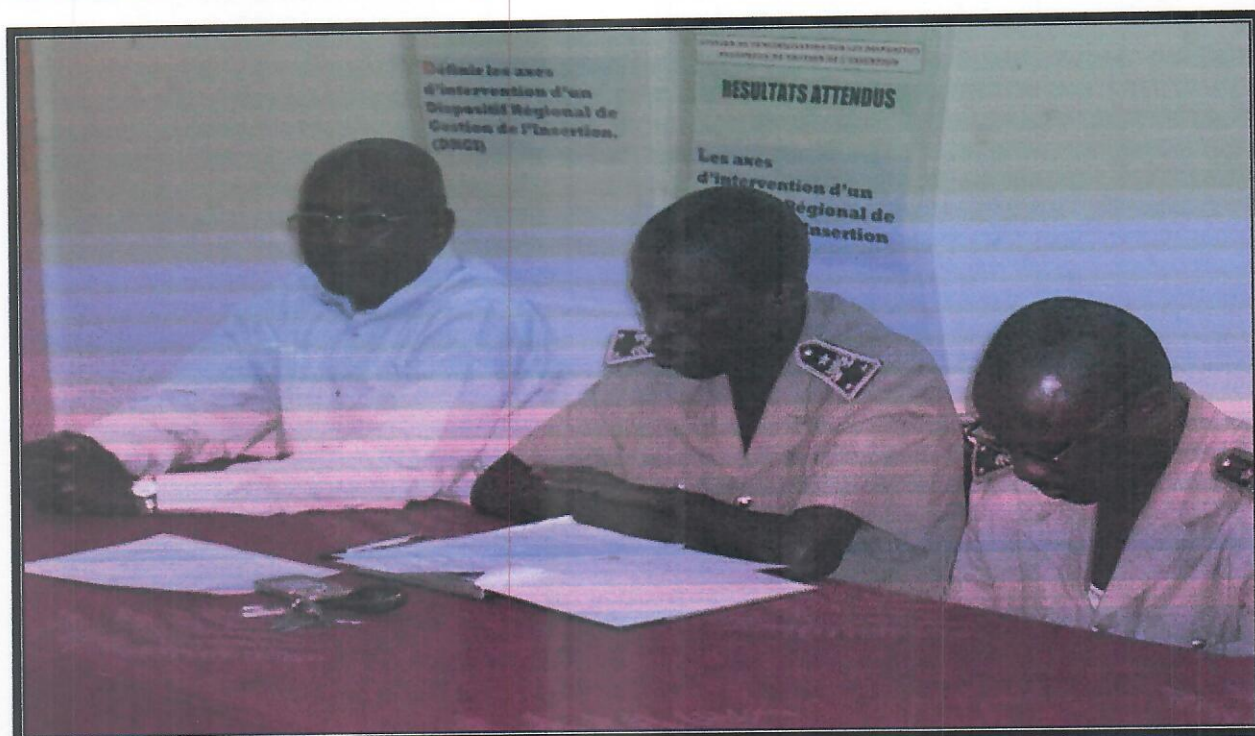


Figure 4: Ouverture de l'atelier de Matam par l'adjoint du gouverneur en compagnie du préfet

2.2 Recueil des attentes

1. Définition claire des missions et rôle des CI surtout par rapport aux responsables insertion mis en place par le SEN18
2. Quelle stratégie concrète d'opérationnalisation du Dispositif ?
3. Mise en place effective du dispositif à la fin de l'atelier et assurer sa fonctionnalité,
4. Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Dispositif,
5. Existence d'un cadre, identification et implication des acteurs.

2.2.1 Présentation d'un power point sur :

1. Contexte de l'atelier par le facilitateur
2. Rôles et mission des Cellules d'Insertion par E Silvestre du BIT
3. Pourquoi un dispositif régional de gestion de l'insertion par A Ndiaye SEN 024.

2.3 DEBATS

Les débats ont plutôt porté sur la motivation des responsables des CI, la mobilité des formateurs, l'articulation entre CI et Dispositif à mettre en place et sur une forte suggestion sur la création de pôles interrégionaux qui pourra déboucher sur la création d'un pôle national chargé de faciliter l'insertion.

Par ailleurs le responsable du service de développement communautaire a informé les participants sur l'existence de lignes de crédit au niveau de sa structure destinée aux jeunes filles.

Synthèse : Nous sommes au début d'un processus de recherche action et c'est donc ensemble que nous devons bâtir les contours du Dispositif.

TRAVAUX D'ATELIER 1 : Thème sur Identification des acteurs et définition de leur rôle dans le dispositif par rapport aux activités

Groupe 1 : Composé de Pascal Waly FAYE CRETF, Mamadou Lamine SAKHO IA, Maleye A DIAGNE SEN 024, Bocar BA Chambre de commerce, Ibrahima SAMBA Service Régional de la Jeunesse, Awa Wade SOW PRP/PNUD, Ousseynou ANNE Service Régional du Développement Communautaire

Activités	Acteurs	Rôles et responsabilités
1. Développement de Partenariats	Public IA, DC, Jeunesse, Travail et Emploi, ARD, chambres consulaires, centres de formation	- Identification de partenaires techniques et financiers : IA, jeunesse/ formation ; DC et jeunesse/ financement ; IT, chambres consulaires/ employeurs de la région - Lobbying
	Privés Entreprises, Association de développement, projets et programmes	- Offre de services : stage, recrutement, formation par alternance, mise en situation • Demande de formation
	Collectivités locales	Identification des partenaires techniques et financiers :

		coopération décentralisée, lobbying
2. Gestion des formations	- Centres de formation ARD - IA - CROSP - Chambre de commerce - DC	- Mise en œuvre des formations - Identification des créneaux porteurs - Accès, Qualité et le suivi des enseignements - Offre : orientation, information et conseil - Formation des opérateurs privés - Prise en charge des GV/genre
3. Communication	- Presse - CROSP	Information et vulgarisation
4. Mécanisme de financement	- IMF - Banques - réseaux	
5. Définition des politiques/stratégie en matière d'insertion dans la région	- Conseil Régional - IA	
6. Coordination des actions des intervenants dans le cadre de l'insertion	- Conseil régional - ARD	
7. Suivi/ évaluation	ARD, IA	

Groupe 2 : Composé de : Rose Marie DEMBA CFP Waoundé, Ibrahima BARRY Secteur privé, Samba BA ATEN, Cheikh Tidiane DIA CFP Ourossogui, Amadou NDIAYE SEN 024, Eric SILVESTRE BIT, Idy BA ONUDI, Ousmane GUEYE UNACOIS.

Activités	Acteurs	Rôles et responsabilités dans le dispositif
Le développement de partenariats (avec les secteurs public et privé, les OP, les entreprises, les collectivités locales, ...)	UNACOIS Chambre consulaires, Organisations professionnelles Services techniques déconcentrés	Intermédiation entre CFP et les entreprises Stages et recrutements
	Chambre des métiers	Facilite d'offre de formation
	Phosphates de Matam	Recruter, stages, formation par alternance
	Communes, C Rurales, Conseil régional	Facilitation d'accès à des terrains et à des locaux

La gestion des formations pour l'insertion (gestion de l'offre et de la demande, montage de formations, suivi, ...)	UNACOIS, CCIA	Demandeur de formation
	Phosphates de Matam	Indiquer des profils
	Services techniques décentralisés, Projets et programmes	Amélioration de l'offre de formation
La communication (mise en forme des fiches, gestion de la base de données, ...)	CM, CC	Facilite l'accès de cellules à la communication (radio)
	Projets et programmes	Accès à l'information sur les filières, accompagnement de promoteurs
Le montage de mécanismes de financement (pour les formations pour l'insertion, les créations de MPE, ...)	CM	Intermédiation avec ONFP et FONDEF
	Association des Mutuelles	Facilite l'accès aux crédits
	ECIDEC (Rhône-Alpes)	Accès aux FAIL
	Mairie	Accès à des fonds spécifiques
Le suivi évaluation (planification d'analyses d'impact, d'actions de suivi évaluation, etc.)	Chambre de métiers	Qualification des sortants

Groupe 3 : Composé de Harouna THIAM CRET, Bakary BO IS, Médoune MBENGUE CROSP, Moussé Guéye DIARRA Inspection régionale du travail, Mamadou BA DAP, Djibril COULIBALY, ONUDI et Saifou DIALLO, PRP/PNUD.

Les présentations ont été suivies de débats au cours desquels, il a été constaté que les travaux des trois ateliers se complètent ; l'atelier 1 a proposé deux autres activités en plus des 5 déjà identifiées, il s'agit de la Définition des politiques/stratégie en matière d'insertion dans la région et de la Coordination des actions des intervenants dans le cadre de l'insertion.

Il est retenu de demander au comité restreint qui sera installé de finaliser le tableau de synthèse.

ATELIER 2 : Les mêmes groupes ont été maintenus pour le thème 2 à savoir :

Quel type d'organisation pour la réalisation des missions assignées au dispositif ?

Quel ancrage pour le dispositif ?

NOM : Quatre propositions ont été faites à savoir :

- 1- Comité Régional pour l'Insertion Professionnel (CRIP)
- 2- Comité Régional d'OrientatIon, d'Insertion et de Suivi (CROIS),
- 3- Comité Régional de Gestion de l'Insertion (CRGI),
- 4- ou Dispositif Régional de Gestion de l'Insertion (DRGI),

Le comité restreint choisira le nom approprié.

III. ATELIER DE SAINT LOUIS LE 4 FEVRIER 2009

3.1 Cérémonie d'ouverture

Elle a été présidée par Mme Seynabou GUEYE, Adjointe au gouverneur chargée du développement, qui a souhaité plein succès aux travaux. Auparavant, elle a salué cette initiative qui rentre dans le cadre de la coordination des activités de développement dans la région en général et la mise en synergie effective des différents intervenants en particulier.



Figure 7: Cérémonie d'ouverture de l'atelier de saint Louis par l'adjointe au gouverneur

3.2 Attentes

- 1- Forte participation des acteurs et un bon engagement
- 2- Très bonne définition des rôles et responsabilités des acteurs
- 3- Coordination et harmonisation des interventions des différents acteurs
- 4- Programmation précise des activités des acteurs.

A la présentation des objectifs et des résultats attendus, il est apparu que toutes ces attentes devraient être atteintes à la fin de la journée.

Groupe 1 : Composé de Mbaye CISSE administrateur SODISA, Simon Golbert projet Ecoles Ateliers, Mouhamadou DIALLO PNUD, Bassirou NDOUR ARIMF, Nafissatou DIOP CI CRETF Saint louis, Djibril COULIBALY ONUDI, Awa WADE PRP/PNUD et Dahirou KANE Chambre de métier.

Missions du dispositif régional	Activités relatives à chaque mission	Acteurs pilotant chaque activité
1. <u>Identifier</u> des niches d'emplois, créneaux porteurs, opportunités dormantes, activités productives à créer.	- Recenser les postes à pourvoir, à remplacer, à créer - Mettre ces informations à la disposition des structures	- Les opérateurs du secteur privé - SODISA - Chambres consulaires
2. <u>Gérer les informations</u> relatives à l'insertion.	- Informer toutes les cibles - Les référer vers les structures spécialisées - Vulgariser les données disponibles à destination des cibles	- Chambre des Métiers - CRREJ - Chambre de Commerce - Maison des Eleveurs - CIFA (agriculteurs) - Chambres consulaires - Centres de formation
3. <u>Assurer la coordination et la mobilisation</u> des ressources de tous les acteurs de l'insertion	- Communiquer au nom du dispositif - Mobiliser les ressources financières - Promouvoir les partenariats - Créer une base de données des acteurs de l'insertion	- ARIMF - Banques - ARD

Ancrage institutionnel :

- Toutes les compétences concernées ont été transférées au Conseil Régional ; l'ARD est leur outil technique de pilotage
- UNACOIS, CNES ne sont pas consistants ; Chambres de Commerce et des Métiers sont plus consistants.

Nom : DISPOSITIF REGIONAL D'INSERTION

Groupe 2 : Composé de Mamadou WADE LTAP, Madame Mbeugué SECK ARIMF, Pape Leyti FAYE projet Ecoles Ateliers, Djibril Ndiaye PNUD, Alioune Badara FALL ARD, Ousseynou DIAGNE IS, Oumar NDIAYE CROSP et Ibrahima NDIAYE ONUDI.

Thèmes :

- identification des acteurs et de leur rôle dans le dispositif
- Type d'organisation pour la réalisation des missions assignées au dispositif.

Missions	Acteurs	Activités	Rôles et responsabilités
1-Information, orientation et accompagnement des jeunes	• CROSP • Conseil régional/CRREJ • Chambres de métiers, de commerce • Agences onusiennes • Projets et programmes SEN 024, EASS, etc.) • IA/IS • IMF (ARIMF- SL, etc.) • IRJ • Etablissements/ cellules d'insertion • Entreprises	• Organisation de foras d'information • Journées portes ouvertes • Temps d'antenne à la radio • Brochures et dépliant • IEC • Sites internet • Journées de réflexion	Conseil régional
2- Développement de partenariats			
3- Coordination des actions des cellules d'insertion			

Ancrage : non défini.

Organisation : non défini.

Groupe 3 : Composé de - Djibril CAMARA CRFP, Pape Ibrahima FAYE CRREJ/CR, El Hadji Sidy DIOP SRJ, Amadou Mactar SALL ARD, Eric SILVESTRE BIT, Mouhamed M. LOUM IR du Travail

Missions	Activités	Acteurs
Partenariat	▣ Identification et mobilisation des partenaires par secteurs d'activités ▣ Mise en place d'une charte de mobilisation des acteurs ▣ Formalisation du partenariat	▣ ARD Saint-Louis ; ▣ CRREJ ▣ ARIMF ▣ ARD, BIT, Conseil Régional (CRREJ), Inspection du Travail ▣ Les Entreprises ▣ Les chambres consulaires ▣ Les Services techniques déconcentrés (Inspection du Travail, Inspection de la Jeunesse,...)
Gestion de la formation pour l'insertion	▣ Amélioration de l'offre de formation ▣ Orientation les jeunes à différents niveaux ▣ Accompagnement vers l'emploi salarié ▣ Accompagnement vers l'auto-emploi	▣ Conseil Régional, Inspection du Travail, le Secteur privé, Chambres consulaires, CIFA, les grands OP ▣ CROSP, CRREJ, Inspection Régionale de la Jeunesse, chambres consulaires ▣ Inspection du Travail, CRREJ ▣ ARIMF, SODISA, Chambres consulaires, CRREJ, ARIMF, Service Régional de la Jeunesse, l'Inspection du Travail
	▣ Base de données	▣ Médias, Division Communication de l'ARD, Chambre de métiers, CRREJ

Gestion de la communication	■ Médias et Communication ■ Fiches techniques	■ CROSP, CRREJ ■ Chambre des métiers, ARD, CRREJ, ARIMF
Maîtrise des mécanismes de financement	Identification et Information	ARD, ARIMF, Service Régional de la Jeunesse, les institutions financières
Suivi-Evaluation		ARD, Inspection du Travail, CRREJ, Inspection de la Jeunesse, IA...



Figure 9: Travaux d'atelier à saint Louis

CONCLUSION

Au vu des résultats atteints au terme de cette première série d'ateliers de mise en place de dispositifs de gestion de l'insertion, nous pouvons dire sans risque de nous tromper que les objectifs fixés ont été largement atteints.

Comme souhaité par les organisateurs et au regard de l'engagement des différents acteurs présents qui se sont volontairement manifesté pour intégrer le comité restreint, nous pouvons conclure que les dispositifs dont la mise en place a été amorcée ne sera pas un instrument de plus dans les localités ciblées.

Les engagements pris par les uns et les autres, notamment les collectivités locales, les autorités administratives, les services déconcentrés, peuvent augurer de bons lendemains pour le dispositif.

Il s'agira maintenant pour les acteurs du PIC2 à savoir les onusiens et le SEN 24, d'encadrer et d'accompagner cette dynamique pour que les stratégies soient stabilisées et harmonisées, pour que ces dispositifs survivent aux différents projets et soient pérennes.

Annexe 1 : Synthèse fiches d'évaluation

Annexe 2 : Listes de présence

Type d'organisation: Cadre de concertation avec une charte.

Ancrage :

- **Institutionnel :** Conseil régional
- **Technique :** ARD

Comité restreint ;

- | | |
|------------------------|-------------------------------|
| 1- ARD | (Messieurs SALL et Fall) |
| 2- CREJ | (Monsieur Faye) |
| 3- CROSP | (Monsieur Ndiaye) |
| 4- Cellule d'insertion | (Nafi CRETIF et Djibril CRFP) |
| 5- IS | (O. Diagne) |
| 6- SODISA | (Monsieur Cissé) |

ACTIONS A MENER PAR LE COMITE RESTREINT

- 1- Réfléchir sur le nom du dispositif
- 2- Finaliser les rôles de tous les acteurs identifiés
- 3- Elaborer une charte
- 4- Proposer un draft d'acte administratif de création du dispositif au conseil régional (Arrêté, Délibération,....)
- 5- Elaborer un plan d'action minimal.

DATE LINE POUR LE DEPOT DES CONCLUSIONS DU COMITE RESTREINT : DU 23 AU 27 FEVRIER 2009.

IV. ATELIER DE DAGANA LE 5 FEVRIER 2009

4.1 Cérémonie d'ouverture

Elle a été présidée par M. DIATTA, Adjoint au préfet qui est revenu sur l'importance que le Sénégal accorde au développement des ressources humaines pour dire que cet atelier vient à son heure. Pour lui, si la bataille de l'accès à l'Education est en passe d'être gagnée, ceci n'est pas le cas pour celle de l'Insertion Socioprofessionnelle ; c'est pour cela qu'il ne ménagera aucun effort pour soutenir cette initiative de mettre en place un dispositif de gestion de l'insertion.

Auparavant, Monsieur Eric SILVESTRE a, au nom des onusiens et de SEN 024, remercié l'ensemble des participants pour leur présence avant de rappeler le contexte de cet atelier.



Figure 10: Cérémonie d'ouverture à Dagana, présidée par l'adjoint au préfet

4.2 Attentes

- 1- Clarification de l'appui des partenaires aux cellules d'insertion.
- 2- Meilleure compréhension du processus d'insertion.
- 3- Meilleure implication de tous les acteurs dans le fonctionnement des CI.
- 4- Définition des missions des CI et celles du système des nations unies.
- 5- Meilleure coordination des opérations d'insertion.
- 6- Existence d'un cadre d'harmonisation des interventions.
- 7- Clarification du lien entre une structure départementale et le dispositif régional.
- 8- Meilleure implication des acteurs des entreprises dans le dispositif.

A la suite de l'expression de ces attentes et de la présentation des objectifs et résultats attendus, des clarifications et réponses ont été apportées, avant la présentation du power point sur le contexte de cet atelier, la mission et le fonctionnement des CI et le pourquoi un dispositif régional et départemental.

Auparavant, dans la négociation de l'agenda, il a été proposé :

- 1- de ne pas traiter les thèmes 1 et 2 comme dans les régions, sous forme d'atelier mais sous forme de plénières (brainstorming) et synthèse.
- 2- Ensuite, tenant compte du fait qu'il s'agit du niveau départemental, il conviendra de parler **d'arrimage** du dispositif départemental au dispositif régional au lieu **d'ancrage**.

4.3 La synthèse du premier thème est la suivante

MISSIONS	ACTIVITES	ACTEURS
Fonctionnement/Coordination	-Gérer le comité restreint -Représenter le comité au DRGI à Saint Louis -Remonter les infos au DRGI par mailing	-Membres du comité restreint
Amélioration de l'offre de formation et Développement des partenariats	-Infos sur les filières -Infos sur les besoins -amélioration des contenus	-Agence Promotion aquaculture, -Services techniques déconcentrés, -Entreprises, -Cellules d'insertion, -Cabinets /consultants
Information / Communication	-Infos sur le financement des entreprises, -Recensement, -Infos sur le financement des formations continues et d'insertion	- ARIMF -DAPADA -SADL -Cellules d'insertion -Services techniques déconcentrés
Accompagnement des porteurs de projets	--attribuer (prêter) des espaces, -fournir des appuis institutionnels, -proposer des appuis spécifiques en création de MPE.	-Mairies, -Collectivités locales, -DAPADA, -Services techniques déconcentrés, - Cellules d'insertion

4.4 La synthèse du deuxième thème est la suivante :

Nom du dispositif : Comité Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (CDIE)

Fonctionnement : Comité de pilotage large composé de tous les acteurs du département impliqués dans l'insertion. Ce comité sera présidé par le Préfet

1 Comité Technique restreint composé de cinq (5) membres.

- 1- Mamadou Ndiaye de la CI du CETF de Dagana, comme **Secrétaire**,
- 2- Sidibé de la CI du CDFP de Richard Toll
- 3- Ibrahima Thiam de l'Action Sociale de Dagana
- 4- Babacar FALL du Développement Local de Dagana comme **Pilote**,
- 5- A Gaye de l'ARIMF.

Arrimage : Le CDIE est un démembrement du DRGI de Saint Louis, un membre du comité technique (le pilote) représentera le CDIE aux rencontres du DRGI.

Le secrétaire du CDIE fera remonter les informations sur les activités au DRGI via l'internet.

4.5 Premières actions à mener par le comité restreint

- Fournir la liste exhaustive de tous les acteurs de l'insertion du département,
- Proposer un draft d'acte administratif de création du CDIE (arrêté),
- Proposer un draft de charte,
- Planifier une réunion de lancement/information à l'attention de tous les acteurs,
- Elaborer un plan d'actions.

La date du 25 Février 2009 a été retenue pour la réalisation de ces activités.

5.3 La synthèse du premier thème est la suivante :

MISSIONS	ACTIVITES	ACTEURS
Coordination	-Mettre en relation les acteurs, -Planifier les activités du dispositif, -Evaluer le plan d'action	-Préfecture -Chambres consulaires -SDADL -CADL -SDDC
Communication	-Sensibiliser -Informar -Organiser des visites d'échanges, -Mettre en place des bases de données, -Mobiliser les médias	-SDADL, -CADL, -SDDC, -SDJ, -SAED, -Mairie, -Chambres consulaires -APE -COOPEC -ARIMF
Amélioration de l'offre de formation et d'Insertion / Emploi	-Identifier les créneaux porteurs, -Définir les offres de formation, -Identifier les opportunités immédiates d'insertion / emploi.	-services techniques déconcentrés (à préciser) -Etablissements, -Secteur privé (entreprises, OP,...) -IDEN
Développement de partenariats	-Mettre en relation -Identifier les partenaires	-Chambres consulaires, -ARIMF, -COPEC, -SDADL, -SDDC, -Collectivités locales

5.4 La synthèse du deuxième thème est la suivante :

Nom du dispositif : Comité Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (CDIE)

Fonctionnement : **Comité de pilotage** large composé de tous les acteurs du département impliqués dans l'insertion.

Comité Technique Restreint composé de cinq (5) membres.

- 1- Madame DIOP du SDDC comme **Coordonnatrice**
- 2- Maodo Kane de la CI du CETF comme **Secrétaire**
- 3- Madame Sall de la CI du CDFP membre
- 4- Djiby Mbaye de la Chambre de métier membre
- 5- Monsieur Diakhaté du SDADL membre